

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'EQUIPE COLLEGIALES DU 3 JUILLET 1999

Neuf personnes étaient présentes à l'IRHT, avenue d'Iéna, samedi 3 juillet, répondant à ma proposition de constituer un sous-groupe, dans celui des *Fasti*, travaillant plus particulièrement sur l'histoire des collégiales. La liste des collaborateurs n'est en aucun cas fermée et toutes les personnes qui sont intéressées par notre projet seront les bienvenues dans les prochaines réunions.

Nous avons décidé qu'une première étape dans la vie de notre groupe pourra être la participation au colloque organisé par le GDR Gerson, à Orléans, en 2001. Hélène Millet avait effectivement proposé que quelques communications y soient consacrées plus spécifiquement à l'histoire des collégiales. Cela nous laisse donc presque deux ans pour bâtir une réflexion collective dans cette perspective.

La problématique essentielle qui nous a paru devoir être traitée en premier lieu est celle de la définition du terme collégiale. Il s'avère en effet que ce terme générique cache une multitude de cas différents. Cela nous conduit à nous interroger sur l'origine des collégiales, sur la raison et les circonstances de leur fondation, particulièrement entre les Xe et XIIe siècles.

Nous avons donc défini trois objectifs pour la prochaine réunion :

- 1) remplir, pour « notre » collégiale les différentes rubriques de la notice proposée par V. Tabbagh. Cela constituera une présentation fouillée de chacun de nos sujets de prédilection et déjà une réponse à notre problématique, à partir de nos cas.
- 2) essayer de constituer une typologie des collégiales de notre diocèse : leur nombre, leur localisation et leur type afin de pouvoir les classer, au moins grossièrement. La limite chronologique supérieure est le début du XVIe siècle, c'est-à-dire les années 1520-1530.
- 3) établir un bilan bibliographique (et donc historiographique) sur l'histoire des collégiales dans le diocèse qui nous intéresse, qui comprenne, au-delà des ouvrages généraux qui nous concernent tous, les publications de sources et probablement beaucoup de monographies, souvent anciennes.

Ces quelques pages devront être adressées à chaque membre du groupe par chacun d'entre nous, si possible dans le courant du mois de novembre, le 30 de ce mois constituant la date limite, afin de laisser à tous le temps de prendre connaissance des travaux des autres. Ainsi la journée du 18 décembre prochain pourra être d'emblée consacrée à nos discussions.